

Quelques données factuelles et attitudinales
Sur un groupe de travailleurs en
milieu urbain

HAUSER A -:-

La région de Dakar comprend environ 450.000 habitants (1), parmi lesquels 50.000 salariés, 15.000 chômeurs au sens large, dont 5.000 au sens strict, d'après les estimations qui ont pu être faites, le service des statistiques de la main d'oeuvre étant en cours de création. Les travailleurs salariés ont presque tous des emplois permanents, les journaliers sont de plus en plus rares, du fait notamment de la mécanisation de la manutention et l'établissement d'environ 1.000 cartes de dockers professionnels. Aussi les travailleurs salariés migrants sont-ils de moins en moins fréquemment des travailleurs saisonniers de saison sèche. Ils passent de plus ou moins longues périodes en milieu urbain, certains s'y établissent définitivement. Aucune migration de travailleurs n'est organisée (2).

Nous n'avons étudié que les travailleurs d'industries manufacturières, c'est-à-dire d'industries de transformation et d'ateliers de mécanique générale. Ils sont environ 10.000 dans la région de Dakar. Pendant un an (1959) nous avons effectué une enquête auprès de 2.600 d'entre eux, répartis en huit unités industrielles :

- deux huileries d'arachide
- une cimenterie
- une fabrique de chaussures
- deux fabriques de textiles (cotonnade)
- deux entreprises de mécanique générale (notamment construction et réparation de bateaux).

L'industrie de l'huile, qui traite le principal produit du Sénégal, l'arachide, est la plus ancienne et la plus importante des industries de transformation installées dans la région de Dakar (3); les industries métallurgiques portuaires sont parmi les plus anciennes industries manufacturières; la fabrique de chaussures a été créée pendant la dernière guerre mondiale, la cimenterie un peu après; l'industrie textile cotonnière date d'une dizaine d'années.

(1) Dakar et la ville satellite de Dagoudane Pikine 350.000. Rufisque 50.000. Villages 50.000.

(2) Chez les Toucouleurs, originaires de la vallée du Sénégal, plus des deux tiers des hommes de plus de 15 ans émigrent au moins une fois pour chercher du travail.

(J. Causse, dans " La Moyenne Vallée du Sénégal". Paris, 1962)

(3) A. Hauser, les industries de transformation de la région de Dakar et leur main d'oeuvre. Bulletin de l'Institut Inter africain du Travail n° 4, 1958.



O.R.S.T.O.M. Fonds documentaire

N° : 22177, ex 1

Cpte : B

La main d'oeuvre étudiée est entièrement masculine, comprenant seulement le personnel africain de production et d'entretien; l'encadrement européen est variable d'une entreprise à l'autre, du fait surtout d'impératifs techniques différents : relativement important dans les huileries (10%), beaucoup moindre dans les fabriques de textiles (3%). 47% des travailleurs sont des manoeuvres, 33% des ouvriers spécialisés, 18% des ouvriers qualifiés (I) et 1,3% font partie de la maîtrise. 52% des travailleurs n'ont jamais bénéficié d'apprentissage d'aucune sorte, 28% ont fait un apprentissage plus ou moins complet et 1% ont fréquenté une école technique.

Les moyennes sont de 5 ans pour l'ancienneté, 33 ans pour l'âge, 13.500 francs CFA (£ 20) par mois pour les salaires, 11.000 francs CFA (£ 15 1/2) par an pour les prêts consentis par les entreprises à 1.700 travailleurs (notamment pour l'achat de véhicules à deux roues); la proportion du salaire moyen mensuel consacrée pendant l'année au remboursement des prêts est en moyenne de 60% (2).

84,7% des travailleurs résident dans les agglomérations urbaines de la région, 14 % vivent dans des villages traditionnels suburbains, 1,3% sont logés par l'employeur dans des cités ouvrières proches de l'entreprise. Les travailleurs se rendent à pied du domicile au lieu de travail dans la proportion de 71%; 8% utilisent une bicyclette, 10,5% un cyclomoteur, 10,5% un car. La durée du trajet est en moyenne d'une demi-heure. La journée-ou le quart - de travail est de huit heures, la durée hebdomadaire du travail est de 40 à 56 heures, selon l'entreprise. 41,5% des travailleurs sont employés périodiquement de nuit, 24,5% occasionnellement. Les congés payés sont d'un jour et demi par mois.

65,5% des travailleurs sont nés en milieu rural; 66% sont mariés et ont deux enfants en moyenne; 17,8% des travailleurs mariés sont polygames. 95% des travailleurs sont musulmans; 31% n'ont aucune connaissance du français, 25% le parlent couramment; 73% ne sont jamais allés à l'école, 13% ont fait des études primaires plus ou moins complètes, 0,5% ont commencé des études secondaires. Les liaisons établies entre l'origine des travailleurs et quelques variables montrent que les travailleurs nés en milieu urbain savent mieux le français, sont plus instruits, plus qualifiés et qu'ils ont bénéficié d'une meilleure formation professionnelle.

+
+ +

L'enquête principale a porté sur l'absentéisme et la mobilité des travailleurs (3). Nous avons effectué une enquête complémentaire avec l'aide de cinq enquêteurs, en utilisant un questionnaire compor-

(1) 2% ont des tâches d'encadrement à différents niveaux

(2) Nous ne reproduisons pas ici les paramètres de dispersion.

(3) A. Hauser. L'absentéisme et la mobilité des travailleurs des industries manufacturières de la région de Dakar. IFAN. 1961. Version abrégée dans: Absentéisme et instabilité de la main d'oeuvre CCTA/CSA. Publication n° 69. 1963.

tant deux parties : la première partie donne des informations factuelles : niveau d'instruction, histoire professionnelle, degré d'urbanisation, charges familiales, logement, biens meubles et immeubles, possessions rurales, loisirs, appartenance à des associations. L'enquêteur ne faisait que le relevé immédiat des renseignements fournis par l'enquêté. En ce qui concerne notamment l'histoire professionnelle et les charges familiales il y a eu évidemment lieu ensuite d'élaborer un certain nombre de faits à partir de ces données de base. La deuxième partie du questionnaire fournit des données attitudinales : coutumes matrimoniales (dot, polygamie, choix de la femme par les parents, mariage interethnique et intercaste); instruction des enfants (études et métier souhaités pour garçons et filles), vie industrielle (comparée à vie traditionnelle et à emplois non manuels), poste de travail, groupe de travail, entreprise, travail de nuit, absentéisme, promotion, encadrement, formation professionnelle, relations raciales, transferts, séparations, environnement physique, services divers, primes et gratifications. Cette deuxième partie est une adaptation du questionnaire du National Institute For Personnel Research de Johannesburg, avec quelques additions et quelques coupures. La présentation et le nombre des questions permettent à l'enquêteur d'introduire naturellement chaque thème et les réponses de l'enquêté sont en général assez peu stéréotypées.

Il faut en moyenne une heure et demie pour faire passer un questionnaire ; tous les questionnaires ont été remplis par les enquêteurs, le plus souvent au cours d'une seule séance, parfois de deux. Nous avons personnellement interrogé presque tous les agents de maîtrise et quelques ouvriers. Il a fallu se rendre au domicile des enquêtés dans pratiquement tous les cas; peu d'entre eux refusaient de répondre car cette enquête avait l'agrément des syndicats auxquels appartenaient 86,5% des travailleurs de l'échantillon.

L'enquête par questionnaire, qui a duré six mois, n'a été effectuée qu'auprès d'un échantillon de 450 travailleurs pris dans quatre des entreprises étudiées. Dans deux d'entre elles cet échantillon a été obtenu par tirage aléatoire, dans les deux autres par quota, pour des raisons d'ordre pratique; nous avons pondéré l'échantillon en tenant compte de la qualification, de la situation matrimoniale et du groupe ethnique et nous l'avons stratifié en tenant compte des équipes de travail. Bien qu'il y ait eu dans chaque entreprise un nombre suffisant de travailleurs interrogés pour que l'échantillon ait la taille minimum statistiquement requise, sa représentativité n'est pas parfaite eu égard à certaines variables; cependant il s'est avéré satisfaisant en ce qui concerne l'absentéisme.

+
+ +

Nous nous proposons de présenter quelques résultats obtenus par analyse statistique des données du questionnaire (I)

(I) Nous n'avons pas encore recherché toutes les liaisons possibles eu égard à l'origine des travailleurs (naissance en milieu urbain ou rural) ou au degré d'urbanisation des travailleurs nés en milieu rural (âge auquel ils sont venus en ville pour la première fois) et un certain nombre de variables n'apparaîtront ci-dessous que sous l'aspect descriptif.

Origine et degré d'urbanisation

Les travailleurs de l'échantillon sont nés en milieu rural dans la proportion de 58%. Ces travailleurs d'origine rurale parmi lesquels 28% sont venus pour la première fois en ville entre quatorze et vingt ans, 53% entre vingt et trente ans, 16% entre trente et quarante ans, sont allés directement, dans la proportion de 76%, du lieu de naissance au lieu de travail où l'enquête les a trouvés. 60,9% d'entre eux en sont à leur premier séjour en ville, 26,4% à leur deuxième séjour, 7% à leur troisième séjour. 39,6% ont une durée moyenne de séjour en ville supérieure à dix ans et si l'on exclut ces derniers travailleurs la durée moyenne de séjour en ville est de 4 ans, 8 mois et on constate une relation entre la durée moyenne des séjours en ville et le nombre de séjours : les travailleurs qui en sont à leur premier séjour en ville ont plus fréquemment cinq ans au moins de séjour que ceux qui ont plus d'un séjour en ville. C'est donc surtout au cours du premier contact avec la ville que s'effectue la stabilisation des travailleurs en milieu urbain. La durée moyenne de séjour en ville des travailleurs est en liaison avec leur âge, leur groupe ethnique, leur situation matrimoniale, le lieu de résidence de leur femme, l'ancienneté de leur lieu actuel de résidence, leur qualification.

27% des travailleurs de l'échantillon sont nés en milieu urbain et y ont toujours vécu, 13% sont nés dans un village traditionnel suburbain (9% y ont toujours vécu), 2% sont nés en milieu urbain sans y avoir toujours vécu, 19% ont toujours eu le même lieu de résidence, 47% d'entre eux dans un village traditionnel suburbain; les autres sont dans le lieu actuel de résidence depuis 9 ans, 8 mois en moyenne. Mais l'origine révèle des différences significatives dans l'ancienneté du lieu actuel de résidence : les travailleurs nés en milieu urbain ont le même lieu de résidence depuis au moins 5 ans dans la proportion de 82%, les travailleurs nés en milieu rural dans la proportion de 61%.

L'origine est aussi un facteur de différenciation des groupes auxquels ils appartiennent, d'après les liaisons que nous avons pu établir. D'autre part les jeunes travailleurs sont venus plus jeunes en ville que les vieux travailleurs : on observe ainsi une tendance au rajeunissement des migrants, qui comprennent beaucoup de travailleurs ayant eu moins de 20 ans lors de la migration parmi ceux qui n'ont pas atteint 35 ans(I).

(I) Il y a dix ans les migrants toucouleur arrivaient en ville entre l'âge de 25 ans et celui de 45 ans; ils y arrivent maintenant entre 15 et 45 ans et se stabilisent plus fréquemment. La population toucouleur de la région de Dakar est estimée à 40.000 personnes. Parmi les hommes comptés à partir de 16 ans on évalue à 18% le nombre de ceux qui sont sans travail.

(A. DIOP. L'immigration toucouleur à Dakar. IFAN. 1960. Version abrégée dans : Bulletin de l'IFAN, B, XXII, 3-4, Juillet-Octobre 1960).

Les travailleurs nés en milieu urbain sont mariés dans la proportion de 78,6%, ceux nés en milieu rural dans la proportion de 74,4%. Parmi les travailleurs mariés on compte 30,3% de polygames chez ceux nés en milieu urbain, 18,5% chez ceux nés en milieu rural. Cette différence est significative. Si l'on compare les travailleurs mariés nés en milieu rural et venus en ville à des âges différents, on trouve plus de polygames chez ceux venus en ville plus âgés. En ce qui concerne la résidence de la femme, 76% des monogames vivent avec leur femme et 53% seulement des polygames ont toutes leurs femmes à leur domicile. Aucune liaison n'a pu être établie, concernant les polygames, entre l'origine ou le degré d'urbanisation et la résidence de la femme. Pour les monogames on constate que ceux nés en milieu urbain vivent plus souvent avec leur femme que ceux nés en milieu rural. Parmi ceux-ci, ceux qui sont venus en ville à l'âge de 30 ans au moins vivent plus souvent avec leur femme que ceux qui y sont venus plus jeunes, laissant leur femme au pays d'origine.

Conditions de vie

27% des travailleurs de l'échantillon vivent dans des logements en matériau durable (ciment), 65% vivent dans des baraques au sol cimenté, au toit de tôle ou de tuile, sans plafond dans 81% des cas, 8% dans des paillottes. 57% n'occupent qu'une pièce. 51% sont locataires, payant un loyer mensuel de 1500 francs CFA en moyenne (£ 2); 81,5% de ces locataires sont nés en milieu rural. Presque tous les autres travailleurs sont propriétaires ou ont un parent propriétaire; 7,8% ont d'autres biens immeubles. 39% ont l'électricité, 55% des lampes à pétrole, 6% des bougies. 9,5% ont l'eau courante chez eux, c'est-à-dire dans la cour, 7,8% ont aussi les W.C. 17% ont un poste radio, 4,4% une machine à coudre. 31,8% ont des possessions rurales, parmi lesquels 85% sont nés en milieu rural. ~~15% ont toujours eu le même domicile, les autres sont dans le domicile actuel depuis 6 ans en moyenne.~~

En tenant compte de l'aide reçue en espèce ou en nature dans chaque cas particulier, il a été estimé qu'un travailleur a en moyenne deux personnes à charge entière et une à charge partielle; eu égard à ces charges familiales le revenu assuré par le salaire mensuel est de 4.000 francs CFA (£ 6) par personne (I).

Emploi

Un travailleur de l'échantillon a eu en moyenne 3 employeurs (y compris l'actuel) et totalise 12 ans de vie salariée, dont 7 chez l'un des employeurs. 62% des travailleurs n'ont jamais eu de période de chômage. Pour les autres la durée moyenne de chômage est de 10 mois et demi, le total des périodes de chômage d'un an, la plus longue période de 11 mois. Chez l'employeur actuel un travailleur de l'échantillon, qui a une ancienneté moyenne de 6 ans, 3 mois, occupe en moyenne le même poste depuis 5 ans et demi et est resté 5 ans au poste occupé le plus longtemps. 55% des travailleurs ont occupé un emploi salarié en dehors de l'industrie manufacturière, dans laquelle cependant

(I) Le salaire minimum était d'environ 7.000 francs CFA (£ 10) en 1959.

87% des travailleurs ont exercé le plus grand nombre d'années d'activité salariée. La moyenne d'ancienneté dans l'industrie manufacturière est de 6 ans, 8 mois. 48% des travailleurs n'ont jamais exercé de vrai métier, 39% n'ont exercé que le métier actuel. Cependant 4,4% des travailleurs avaient un emploi qualifié dans l'emploi précédent et ne sont plus actuellement employés que comme ouvriers spécialisés ou même manoeuvres : c'est dû à une contraction de l'emploi dans certaines branches, notamment le bâtiment. D'ailleurs les travailleurs donnent comme motif de départ de l'emploi précédent le licenciement pour compression dans 37% des cas.

27% des travailleurs sont fils de salariés, 37% d'entre eux fils de salariés de l'industrie. Un certain nombre de travailleurs ont des activités annexes : culture et pêche 14%, artisanat 3%, répartitions 5,5%.

74% des travailleurs ne parlent au travail que le wolof, langue du groupe ethnique le plus important du Sénégal et le mieux représenté à Dakar : c'est la langue maternelle de 50% des travailleurs. Cependant 13,7% d'entre eux s'expriment uniquement en français au travail.

En tenant compte de l'âge actuel de chaque travailleur et de l'âge auquel il a commencé à exercer une activité salariée il a été établi le rapport de la différence entre ces deux âges, c'est-à-dire de l'ancienneté du premier emploi salarié, à la différence entre l'âge actuel et 14 ans, c'est-à-dire au temps légalement possible de travail salarié. Ce rapport a une moyenne de 0,6. Cela signifie, si l'on prend en considération les périodes de chômage et de retour à la terre qu'un travailleur a exercé une activité salariée pendant la moitié de sa vie active.

Nous avons vu, à propos de la population totale des travailleurs étudiés, que ceux nés en milieu urbain sont plus qualifiés que ceux nés en milieu rural auxquels appartient la masse des manoeuvres et ouvriers spécialisés : si la formation professionnelle est liée à l'origine c'est parce qu'en ville l'adolescent a plus d'opportunités d'apprendre un métier ; il peut avoir aussi plus de traditions professionnelles familiales. Parmi les travailleurs de l'échantillon nés en milieu rural on constate que les plus qualifiés sont ceux qui sont venus en ville à un âge inférieur à 30 ans. L'urbanisation est donc un facteur de qualification des travailleurs.

Vie sociale

Un certain nombre de travailleurs de l'échantillon appartiennent à des associations en dehors des syndicats auxquelles la grande majorité des travailleurs appartiennent comme nous l'avons vu : 38% appartiennent à une association politique, 34,5% à une association ethnique, 12% à une association à caractère économique, 8,5% à une association sportive. Ceux qui sont nés en milieu urbain participent davantage à la vie politique du pays, mais pas à la vie syndicale.

50% des travailleurs ont des relations extra-professionnelles en dehors de leur groupe ethnique aussi bien parmi ceux nés en milieu rural. Les distractions sont à peu près également inspirées des traditions européennes et africaines mais les travailleurs nés en milieu rural indiquent plus fréquemment des distractions africaines. 8% des travailleurs déclarent n'avoir aucune activité religieuse, cependant tous professent une religion : le christianisme 6%, l'islam 94%; 9,5% des musulmans connaissent l'arabe. 73% des travailleurs déclarent être toujours ~~et~~ vêtus à l'européenne.

Attitudes à l'égard de la vie traditionnelle

En ce qui concerne les attitudes des travailleurs à l'égard de la vie traditionnelle il a été possible de distinguer un groupe moderniste : 20%, un groupe d'attitudes moyennes : 44% et un groupe traditionaliste : 34%, en fonction de l'ensemble des réponses aux questions concernant les attitudes en face des problèmes matrimoniaux : polygamie, dot, mariage interethnique et intercaste, choix de la femme par les parents. Les liaisons établies avec l'origine montrent que les travailleurs nés en milieu urbain sont plus fréquemment modernistes, moins favorables à la polygamie, plus défavorables à la dot et moins défavorables au mariage intercaste que ceux nés en milieu rural: l'urbanisation est un facteur de modernisme. Cependant nous avons vu que la polygamie est plus développée chez les travailleurs nés en milieu urbain, qui ont des possibilités financières supérieures aux autres. De toute façon il est à souligner que 78% des travailleurs de l'échantillon sont favorables à la polygamie et que même chez les travailleurs nés en milieu urbain et chez les jeunes travailleurs il se dégage une majorité favorable à cette coutume matrimoniale; d'ailleurs 50% seulement de ceux classés comme modernistes la rejettent. 33% des travailleurs sont favorables à la dot; on ne trouve de majorité favorable à cette institution que chez les travailleurs toucouleurs et peulhs, qu'ils soient migrants ou non, auprès desquels elle n'a qu'une valeur symbolique, et chez les migrants ayant eu au moins vingt ans lors de la venue en ville. 14% seulement des travailleurs sont favorables au mariage intercaste mais 75% des travailleurs de l'échantillon sont d'origine noble ou libre, ou tout au moins se déclarent tels. Comme les attitudes à l'égard de la dot et du mariage intercaste sont liées aux variables origine et qualification, elles-mêmes liées entre elles, nous avons essayé de situer les relations entre ces attitudes et chaque variable, à niveau constant de l'autre variable. Pour la dot nous avons trouvé que, parmi les manoeuvres et ouvriers spécialisés, ceux nés en milieu rural y étaient favorables, ceux nés en milieu urbain défavorables, et que, parmi les travailleurs nés en milieu rural, les ouvriers qualifiés et agents de maîtrise y étaient défavorables, les manoeuvres et ouvriers spécialisés favorables. Pour le mariage intercaste nous avons constaté seulement que parmi les ouvriers qualifiés et agents de maîtrise, ceux nés en milieu urbain y étaient moins défavorables que ceux nés en milieu rural. D'autre part 70% des travailleurs sont favorables au mariage interethnique, 45% rejettent le choix de la femme par les parents (I) : ces attitudes n'ont pu être liées à l'origine.

(I) La femme est d'un autre groupe ethnique que le mari dans 22% des cas.

Attitudes à l'égard de la vie industrielle et du travail.

En ce qui concerne les attitudes des travailleurs à l'égard de la vie industrielle, 50% d'entre eux acceptent leur condition de salarié de l'industrie, 40% préféreraient un emploi de bureau ou de comptoir, 8% reprendraient volontiers une activité traditionnelle. Les travailleurs souhaitant pour leurs enfants une situation dans l'industrie (26%), le commerce ou l'administration (34%) ou dans une branche d'activité, notamment les professions libérales (17%); 46% souhaitent que leurs filles apprennent un métier. L'origine des travailleurs est liée à ces attitudes : ceux nés en milieu urbain indiquent plus fréquemment que ceux nés en milieu rural une préférence pour le travail industriel, pour eux et leurs fils, et souhaitent plus fréquemment que leurs filles apprennent un métier.

Indiquons enfin la distribution de quelques tests d'attitude à l'égard du travail :

1. Poste : 66% des travailleurs aiment leur travail, surtout pour des raisons professionnelles
2. Groupe : 31% préfèrent travailler seuls, surtout pour assumer leurs responsabilités, 58% en équipe, surtout pour des raisons sociales
3. Entreprise : 67% déclarent être favorables à leur entreprise, mais 64% ne pensent pas qu'elle fait un effort social.
4. Travail de nuit : 20% seulement de ceux qui travaillent de nuit y sont favorables, surtout à cause des gains supplémentaires, 6% indifférents.
5. Absentéisme : 64% condamnent l'absentéisme, 12% tendent à le justifier.
6. Promotion : 8% seulement considèrent que la promotion récompense le mérite, 4% n'ont pas d'opinion sur la question.
7. Ecole professionnelle : 61% sont favorables à l'école professionnelle, 15% défavorables.
8. Changement : 87% tendent à la stabilité du poste ou de l'emploi, notamment pour des raisons d'âge, de promotion, d'ancienneté.
9. Antagonisme : 22% manifestent un antagonisme racial, 9% un antagonisme de caste.
10. Encadrement : 62% préfèrent un chef africain, 11% un européen. Les raisons données en faveur d'un africain sont essentiellement d'ordre coutumier, celles données en faveur d'un européen d'ordre moral.

Signalons que l'antagonisme racial et de caste manifesté par certains travailleurs, dans le travail, est indépendant de leur origine.

+
+ +

Il n'est pas possible, dans le cadre de cette communication et dans l'état actuel de nos recherches, de commenter toutes ces données factuelles et attitudinales. La plupart des données attitudinales relatives à la vie industrielle, au travail et à l'entreprise tendent à montrer qu'il existe en milieu urbain un nombre important de travailleurs assez bien insérés dans le contexte industriel. C'est à des consi-

dérations analogues que conduit l'étude de l'absentéisme et de la mobilité des travailleurs.

L'absentéisme et la mobilité peuvent être considérés comme des critères d'adaptation au travail industriel, c'est-à-dire d'adéquation entre formes de production, situation et besoins individuels et sociaux, et ressources humaines. Les deux variables n'expriment pas le même phénomène : l'absentéisme traduit l'adaptation à court terme, la mobilité l'adaptation à long terme (1). Chez les travailleurs des industries manufacturières de la région de Dakar la mobilité est très faible dans la plupart des entreprises et l'absentéisme est du même ordre de grandeur que dans les pays les plus industrialisés (2). Il est lié à l'âge et à un certain nombre de variables relatives à la vie professionnelle et familiale et à l'entreprise mais semble indépendant de l'état de migrant et du degré d'urbanisation. Nous avons essayé de dégager l'existence d'un groupe de travailleurs - ayant de l'âge, de l'ancienneté ou de la qualification - et comprenant de 10 à 20% de l'effectif total selon la variable - que l'on considère comme relativement bien adaptés à la vie industrielle et nous avons constaté sur l'ensemble de la population des travailleurs que les obligations professionnelles pèsent plus que les charges familiales : le travailleur de la région de Dakar vit de son travail industriel, il n'a pas d'autres sources de revenus - sauf exception - et, comme le sous-emploi règne en permanence, il tient d'autant plus à conserver sa place qu'il y a plus de personnes qui dépendent de lui.

A. Hauser

Institut Français d'Afrique Noire

D A K A R

(1) J. Grisez, J. Guillot, A. Hauser. Facteurs et critères d'adaptation au travail industriel dans les pays en voie de développement. Conférence des Nations Unies sur l'application de la Science et de la Technique dans l'intérêt des régions peu développées. Genève, 1963.

(2) Mobilité: le taux annuel d'entreprise, calculé selon la méthode du Dr. Biesheuvel, est en général inférieur à 5 et n'atteint 20 dans aucun cas.

Absentéisme: le taux annuel de groupe pour l'ensemble des entreprises est de 2,5 en durée, 1 en fréquence (taux global dû aux différentes sortes d'absences volontaires et médicales).